



Communauté de Communes du Pays Bellegardien

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



ÉDITO



Ce rapport d'activité doit faire l'objet d'une présentation par le Maire au Conseil Municipal en séance publique (extrait de l'article L 5211-39 du code général des collectivités publiques.)

Madame, Monsieur,

C'est toujours avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Communauté de communes du Pays Bellegardien qui vous donne une vision d'ensemble des réalisations de l'année 2016.

Malgré la réforme territoriale qui nous transfère de nouvelles compétences et les baisses de dotations de l'État qui nous plongent dans l'incertitude, nous maintenons nos ambitions, qui se veulent de porter toujours plus en avant le développement de notre territoire au service de nos concitoyens.

Parmi les projets phares de cette année 2016, je peux citer le démarrage des travaux pour le bâtiment du maraîchage, la mise en œuvre de la stratégie marketing de promotion touristique du territoire, la création de l'antenne relais MAIA au sein du CLIC, la création de la 12^{ème} commission thématique chargée du suivi du PLUiH, la finalisation des travaux des deux bâtiments relais accueillant aujourd'hui les entreprises SONIMAT et TECNAM.

Je vous laisse découvrir plus en détails l'ensemble des réalisations de l'année dans les pages qui suivent et remercie l'ensemble des élus et des agents, tous fortement mobilisés pour que nous réussissions ce pari sur l'avenir.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Patrick PERRÉARD
Président

Et les Conseillers Communautaires

Rapport d'activité 2016
Communauté de communes
du Pays Bellegardien
Parc d'Activité des Étournelles
195, rue Santos Dumont - BP 609
01206 Châtillon-en-Michaille Cedex
Tél. 04 50 48 19 78

Directeur de la Publication :
Patrick PERREARD
Rédaction, maquette et réalisation :
Service Communication CCPB
Impression : 175 exemplaires
Imprimerie Gonnet - Belley
Parution Annuelle 2016
Crédit Photos : CCPB,
Office de tourisme Terre Valserine,
Daniel Gillet, Fotolia



SOMMAIRE



| | |
|--------------------------------------------------------|-------|
| Un territoire, une organisation institutionnelle | P. 4 |
| L'actualité de la CCPB | P. 10 |

| | |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Le Pays Bellegardien, un territoire attractif | |
| Développement touristique | P. 11 |
| Développement économique | P. 14 |
| Infrastructures / équipements | P. 17 |

| | |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Le Pays Bellegardien, un territoire dynamique | |
| Relations transfrontalières | P. 18 |
| Communication | P. 19 |
| Aménagement du territoire : PLUiH / SCoT | P. 20 |

| | |
|------------------------------------------------------------|-------|
| Le Pays Bellegardien, un territoire solidaire | |
| CLIC, seniors et santé | P. 21 |
| Services à la population | P. 23 |
| Nouvelles compétences | P. 24 |

| | |
|-------------------------------------------------------------|-------|
| Le Pays Bellegardien, un territoire exemplaire | |
| Agriculture | P. 25 |
| Déchets ménagers | P. 26 |
| Finances | P. 28 |

| | |
|------------------------|-------|
| Glossaire | P. 31 |
|------------------------|-------|



*Conseil Communautaire
11/02/2016*



*Inauguration des bâtiments
relais TECNAM et SONIMAT
20/02/2016 et 30/06/2016*



*Finale du concours culinaire
« Purement Gourmand »
28/11/2016*

Les communes de la CCPB

| | Communes | Surface en km ² | Population municipale en 2016 |
|--------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| 1 | Bellegarde-sur-Valserine | 15,4 km ² | 11 644 |
| 2 | Billiat | 14 km ² | 578 |
| 3 | Champfromier | 31,9 km ² | 713 |
| 4 | Chanay | 18,4 km ² | 646 |
| 5 | Châtillon-en-Michaille | 37,7 km ² | 3173 |
| 6 | Confort | 11,3 km ² | 556 |
| 7 | Giron | 9,4 km ² | 172 |
| 8 | Injoux-Génissiat | 29,5 km ² | 1130 |
| 9 | Lancrans | 9,6 km ² | 1030 |
| 10 | Lhôpital | 3,8 km ² | 50 |
| 11 | Montanges | 13,6 km ² | 338 |
| 12 | Plagne | 6 km ² | 128 |
| 13 | Saint-Germain-de-Joux | 11,4 km ² | 473 |
| 14 | Surjoux | 4,3 km ² | 74 |
| 15 | Villes | 9 km ² | 351 |
| TOTAL | | 225,3 km² | 21 056 |



Les instances communautaires

Le regroupement de 15 communes permet d'élaborer des projets communs de développement dans un esprit solidaire et d'offrir un même service rendu à la population sur l'ensemble du territoire ; de mutualiser les ressources et de devenir l'interlocuteur privilégié d'instances publiques et privées pour un plus grand rayonnement de notre territoire. La communauté de communes a une fiscalité propre, dite « additionnelle », c'est-à-dire qu'une partie des taxes d'habitation, taxes foncières non bâti, cotisation financière des entreprises, prélevée sur l'ensemble des contribuables du territoire lui revient afin d'être autonome. La CCPB perçoit également d'autres taxes et recettes ainsi que des dotations de l'État.

LE PRÉSIDENT

Le Président est l'organe exécutif de la communauté. Il prépare et exécute les délibérations du conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de la communauté. Il est le chef des services de la communauté et la représente en justice.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien est administrée par un conseil communautaire composé de 48 délégués titulaires et de 6 suppléants représentant les 15 communes membres.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire, en plus du Président et des 10 Vice-présidents, est composé de 9 autres conseillers communautaires.

LES COMMISSIONS

Elles ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les dossiers avant leur présentation en bureau ou conseil communautaire. Sous l'impulsion d'un Vice-président, elles proposent et élaborent des projets en fonction des ressources disponibles et des réglementations en vigueur.

12 commissions thématiques :

- Relations transfrontalières
- Infrastructures, gestion des équipements
- Développement touristique, entretien et gestion des sites
- Développement économique, emploi/formation
- Déchets ménagers et gestion des déchetteries
- Aménagement du territoire
- PLUiH-Urbanisme
- Étude des nouvelles compétences
- Seniors et santé
- Finances
- Agriculture, forêt, espaces naturels
- Politique du logement, cadre de vie, actions d'insertion, services à la population

L'organisation communautaire L'organigramme des VP

L'élection des conseillers communautaires a lieu en même temps que l'élection des conseillers municipaux. L'article L.273-3 du Code électoral dispose en effet que « les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci dans les conditions prévues à l'article L.227. »

→ Le Président



Patrick PERRÉARD
Président

→ Les 10 Vice-présidents



Régis PETIT,
1^{er} Vice-président

délégué aux relations avec les partenaires institutionnels, suivi des contrats de développement et relations transfrontalières



Albert COCHET,
Vice-président

délégué aux infrastructures, nouveaux équipements et gestion des équipements



Jean-Pierre FILLION,
Vice-président

délégué au développement touristique, entretien et gestion des sites



Françoise DUCRET,
Vice-présidente

déléguée au développement économique, emploi-formation, économie sociale & solidaire



Serge RONZON,
Vice-président

délégué aux déchets ménagers et à la gestion des déchetteries



Gilles THOMASSET,
Vice-président

délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire et de l'espace



Henri CALDAIROU,
Vice-président

délégué à l'étude des nouvelles compétences, à la CLETC et à la politique en faveur des services communs



Gilles MARCON,
Vice-président

délégué à la gestion financière, au CLIC et à la santé



Jean-Marc BEAUQUIS,
Vice-président

délégué à l'agriculture, la forêt, les espaces naturels, au suivi des travaux et des chantiers et représentations extérieures



Jacqueline MENU,
Vice-présidente

déléguée à la politique du logement, cadre de vie, actions d'insertion et services à la population

Les compétences de la CCPB

Les communes membres de la Communauté de communes forment l'espace communautaire. La Communauté de communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un périmètre de solidarité, en vue de l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. La Communauté de communes exerce, de plein droit en lieu et place des communes membres, la conduite d'actions d'intérêt communautaire et les compétences définies dans les statuts.

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire : SCoT, Plan Local d'Urbanisme / documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, création de Zones d'aménagement concerté (ZAC), Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH).
- Actions de développement économique et touristique : Parcs d'activités des Étournelles et de Vouvray, pépinière d'entreprises, promotion et développement économique avec le concours de l'Agence de développement économique (ADE), aménagement et équipement de sites et d'itinéraires de randonnées concernés par l'activité touristique d'intérêt communautaire.

Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement : collecte des déchets ménagers, aménagement et gestion des déchetteries, gestion des espaces pastoraux, opérations destinées à la valorisation et la réhabilitation des espaces agricoles et forestiers.
- Politique de logement et du cadre de vie : Programme local de l'habitat (PLH).
- Construction, entretien, fonctionnement d'équipements et de services : centre aquatique intercommunal, Maison de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation (MEEF).
- Action sociale d'intérêt communautaire : Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC), soutien aux établissements de séjours des personnes âgées, chantiers d'activités en partenariat avec l'association EIJAA.

Les compétences facultatives

- Services à la population : développement et amélioration du transport collectif communautaire, accompagnement de la MARPA de Champfromier, gestion de la fourrière animale, participation au fonctionnement de la Maison d'accès au droit de Nantua, actions de soutien et communication en partenariat avec le monde associatif, soutien aux sections des Jeunes sapeurs pompiers (JSP), interventions en matière d'offres mutualisées d'aide et de conseil aux services publics administratifs communaux.



Les commissions de la CCPB

RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES

Régis PETIT (VP)
Marie-Antoinette MOUREAUX
Céline ECUYER
Henri CALDAIROU
Christophe MAYET
Gilles THOMASSET
Rose-Marie GERMAIN

INFRASTRUCTURES, GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Albert COCHET (VP)
Jean-Paul PICARD
Mourad BELLAMMOU
Jacques DECORME
Jean-Sébastien BLOCH
Anne-Marie CHAZARENC
Jean-Claude BOUDSOCQ
Bernard DUBUISSON
Rose-Marie GERMAIN

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Jean-Pierre FILLION (VP)
Fabienne MONOD
Marie-Françoise GONNET
Odile GIBERNON
Daniel DUCRET
Yvon BACHELET
Florence PONCET
Anne-Marie CHAZARENC
Eric TARPIN-LYONNET
Joël PRUDHOMME
Daniel PATUEL
Gustave MICHEL
Jean-Michel ROLLET

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI FORMATION

Françoise DUCRET (VP)
Jacques DECORME
Bernard MARANDET
Isabelle DE OLIVEIRA
Sonia RAYMOND
Frédéric TOURNIER
Christophe MAYET
Christian DECHELETTE

DÉCHETS MÉNAGERS ET GESTION DES DÉCHETERRIES

Serge RONZON (VP)
Jean-Paul PICARD
Anne-Marie CHAZARENC
Joël PRUDHOMME
Frédéric MALFAIT
Philippe DINOCHÉAU
Guy SUSINI

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE

Gilles THOMASSET (VP)
Bernard MARANDET
Marie-Antoinette MOUREAUX
Sonia RAYMOND
Jean-Claude BOUDSOCQ
Daniel DUCRET
Jean-Pierre GABUT
Edith BRUNET
Pierre EVRARD
Guy SUSINI

PLUih-URBANISME

Gilles THOMASSET (VP)
Régis PETIT
Bernard MARANDET
Jean-Marc BEAUQUIS
Jean-Claude BOUDSOCQ
Michel DE SOUZA
Ludovic BOUZON
Claire TOURNILLAC
Didier CHIVOT
Patrick PERREARD
Yves BARON
Michel JERDELET
Dominique DA SILVA
Eric TARPIN-LYONNET
Jean-Jacques HUMBERT
Albert COCHET
Denis MOSSAZ
Daniel PATUEL
Françoise DUCRET
Frédéric MALFAIT
Jacques NOE
Pierre EVRARD
Gustave MICHEL
Philippe DINOCHÉAU
Gilles THOMASSET
Rose-Marie GERMAIN
Rose MEDICO
Philippe MOREL
Frédéric BEL
David FAVRE

ÉTUDES DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Henri CALDAIROU (VP)
Yves RETHOUZE
Jean-Marc BEAUQUIS
Daniel DUCRET
Florence PONCET
Michel JERDELET
Jean-Jacques HUMBERT
Christiane ZAGAGNONI
Christophe MAYET
Frédéric MALFAIT
Daniel PATUEL
Gustave MICHEL
Gilles THOMASSET
Jean-Michel ROLLET
Guy SUSINI

FINANCES

Gilles MARCON (VP)
Yves RETHOUZE
Daniel DUCRET
Florence PONCET
Rose-Marie GERMAIN

SENIORS ET SANTÉ

Gilles MARCON (VP)
Lydiane BENAYON
Gilles FAVRE
Céline ECUYER

AGRICULTURE, FORÊT, ESPACES NATURELS

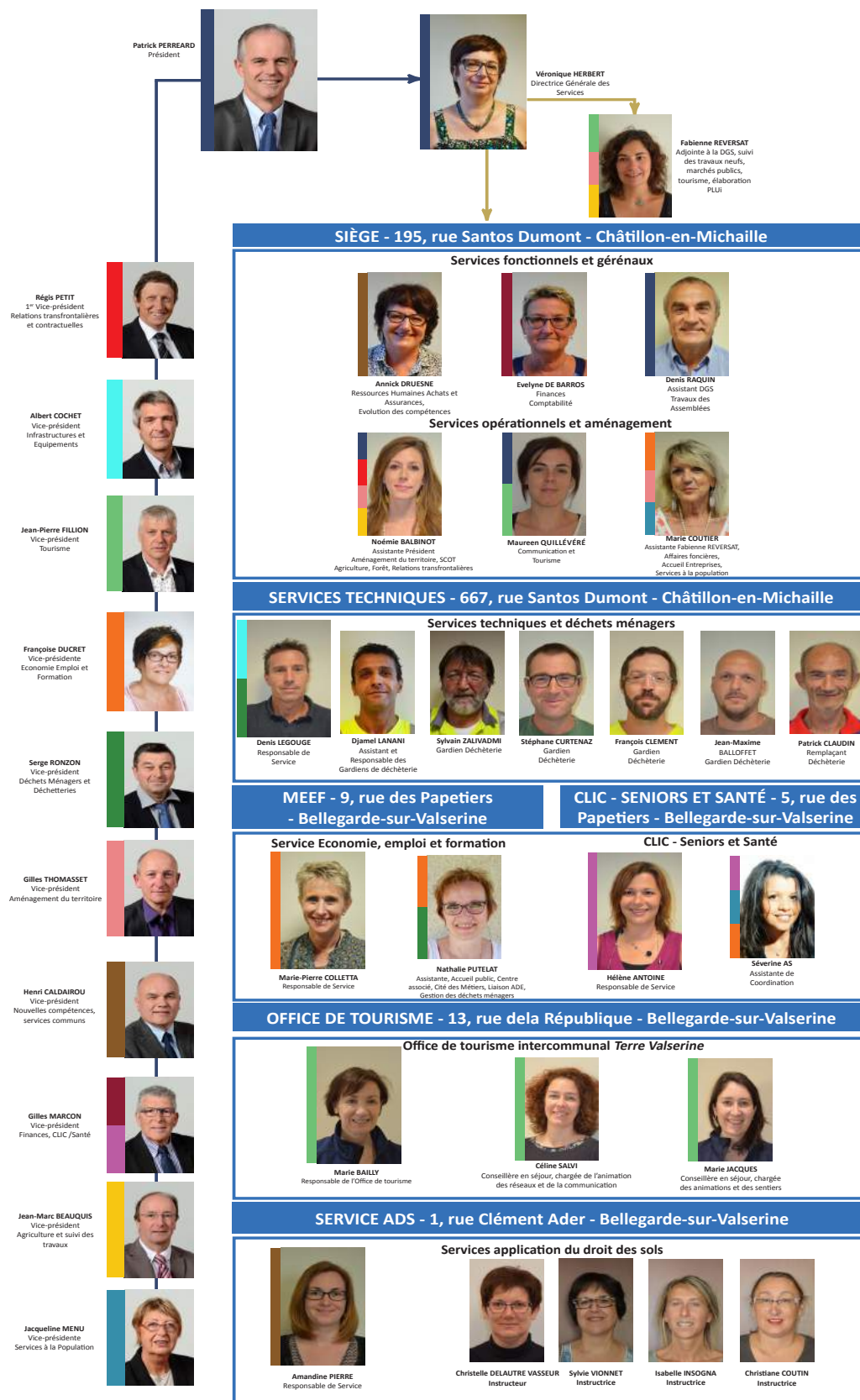
Jean-Marc BEAUQUIS (VP)
Jean-Claude BOUDSOCQ
Jean-Pierre GABUT
Michel JERDELET
Bernard DUBUISSON
Gustave MICHEL

POLITIQUE DU LOGEMENT, CADRE DE VIE, ACTIONS D'INSERTION, SERVICES A LA POPULATION

Jacqueline MENU (VP)
Marie-Françoise GONNET
Bernard MARANDET
Marie-Antoinette MOUREAUX
Jean-Sébastien BLOCH
Yvon BACHELET
Anne-Marie CHAZARENC
Daniel BRIQUE
Christiane ZAGAGNONI
Frédéric MALFAIT
Jean-Michel ROLLET

L'organigramme des services

LES SERVICES DE LA CCPB



L'actualité de la CCPB

ACTUALITÉS

Trois nouveaux agents ont pris leurs fonctions durant l'année 2016.



Suite au départ d'Élodie BARCHNICKI, **Maureen QUILLÉVÉRÉ** a pris la relève au poste de chargée de communication le 1^{er} août au siège de la CCPB. Originnaire d'Ardèche, elle a été séduite par notre territoire. Elle travaille sur la communication externe et interne mais aussi dans le domaine touristique en relation avec l'Office de tourisme.



Amandine PIERRE a pris ses fonctions en tant que responsable du service commun ADS le 19 septembre. Native des Vosges, elle a d'abord obtenu une licence de Géographie et Aménagement du territoire à Besançon avant de se spécialiser en urbanisme à Rennes.

Après avoir effectué le montage opérationnel d'un service commun ADS à trois Communautés de Communes dans le Jura, Amandine s'est installée en Pays Bellegardien pour intégrer notre collectivité. Son objectif principal est de permettre une continuité du service et son évolution pour toujours plus d'efficacité.



Christelle DELAULTRE VASSEUR est originaire de Dunkerque et est arrivée dans la région, à Belleydoux, en 1995. Après 10 années passées à la mairie de Giron, elle se lance en 2011 dans une carrière d'institutrice ADS à la Communauté de communes du Lac de Nantua.

Christelle a rejoint la CCPB le 1^{er} décembre au sein du service ADS, où un très bon accueil lui a été réservé.

Développement touristique



Suite au travail réalisé par la commission Tourisme (8 réunions en 2016), aidée de l'agence de communication Résonance Publique et l'agence de conseil en ingénierie touristique MaHoC, le Conseil communautaire du 17 mars 2016 adopte la stratégie marketing de promotion touristique du territoire qui :

- définit le positionnement et les cibles de clientèle prioritaires ;
- crée la marque Terre Valserine Purement Jura, avec une identité visuelle déclinable et une charte graphique à l'image du territoire et du positionnement ;
- adopte un plan de communication pour la période 2016-2017-2018 et une stratégie événementielle.



Le positionnement de notre territoire



TERRE VALSERINE
PUREMENT JURA

Quelle mise en oeuvre par la CCPB ?



- La refonte de tous les supports de communication de l'Office de tourisme.
- Le lancement officiel de la marque Terre Valserine lors de l'inauguration de la passerelle Métral et du pont Convert à l'occasion de la Fête de la Valserine le 16 juillet.
- L'achat d'espaces publicitaires dans différents médias.

- La réalisation d'un film de promotion des Pertes de la Valserine.
- L'organisation du concours culinaire Purement Gourmand.
- Les passages au journal télévisé de France 3 et dans l'émission *Des racines et des ailes*.

Développement touristique

Quelle mise en oeuvre par l'Office de tourisme ?

- La mise aux couleurs Terre Valserine : vitrophanie, stand, flammes événementielles, etc.
- L'organisation d'un séminaire avec les socio-professionnels le 28 avril pour présenter la stratégie marketing.
- Le travail sur l'élaboration du nouveau site internet.
- Le changement des statuts, qui s'opère après une étude approfondie des différentes possibilités et des rencontres avec des offices de tourisme aux statuts variés (Hauteville-Lompnes, Rumilly). Le principe est acté le 14 avril, la décision de création de la régie et de changement des statuts est approuvée par le Conseil communautaire du 6 octobre, pour une entrée en vigueur au 1^{er} novembre. Cette date a été choisie afin de s'ajuster à l'année budgétaire de l'association Office de tourisme.



Les autres travaux en matière de tourisme

Taxe de séjour : une mise en conformité avec les dispositions juridiques a été effectuée, ainsi que l'acquisition et la mise en place d'un logiciel pour percevoir et gérer la taxe de séjour de manière numérique à compter du 1^{er} janvier 2017.

Écomobilité touristique : un travail avec Hélianthe (nouvellement agence locale de l'énergie et du climat) et Indigo (agence de conseil en développement durable) a été initié dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Un diagnostic et des propositions ont été faits durant l'année et les axes de travail suivants ont été retenus lors du Conseil communautaire du 11 octobre : auto-partage, stop arrangé, transport à la demande en période hivernale pour la desserte des stations. La finalisation de ce projet et ses conclusions sont prévues pour le début d'année 2017.

Dinoplagne® : des visites guidées ont eu lieu durant toute la saison estivale. Au total, plus de 5 570 visiteurs sont venus voir la piste d'empreintes. Des pics de fréquentation ont été relevés le vendredi 15/07 (133 visiteurs), le mercredi 10/08 (133 visiteurs), le jeudi 11/08 (119 visiteurs). Il y a eu 137 visites guidées, soit 596 visiteurs ; le jour le plus fréquenté reste le dimanche.



Les Journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre, ont également mis à l'honneur le site avec des activités pour petits et grands : 80 visiteurs/jour sont venus (re)découvrir la piste malgré le froid et la pluie.



Une expertise écologique a été réalisée par Agrestis, un cabinet de conseil en environnement et développement durable, de l'automne 2015 à l'été 2016, afin de dresser un inventaire sur la faune et la flore du site durant les 4 saisons. Les conclusions de cette étude montrent qu'aucune des espèces recensées n'est protégée au niveau national ni régional. La diversité biologique ne semble pas exceptionnelle pour un tel milieu, cependant plusieurs espèces retiennent l'attention et pourront être valorisées dans le cadre du projet de protection et de valorisation du site, que l'expertise ne remet pas en cause.

Développement touristique



Voie du Tram : ce sentier est en cours d'aménagement pour en faire un itinéraire proposant plusieurs activités.

- Le VTT : des modules de VTT en bois ont été installés afin de proposer une pratique ludique.
- Des bornes kilométriques ont pris place à l'automne : véritables points de repère des coureurs, elles jalonnent le parcours sur 4 km.
- Des panneaux d'interprétation sur l'histoire de la Voie du Tram sont en cours de production par un groupe de travail composé d'associations de randonneurs et de bénévoles.



Sentier des Pertes de la Valserine : d'importants travaux ont été réalisés au niveau de la passerelle Métral et du pont Convert afin de sécuriser la promenade. L'inauguration de ces travaux s'est déroulée lors de la Fête de la Valserine le 16 juillet.



Sentiers de randonnée : un travail conséquent a été mené par la commission Tourisme et le groupe de travail formé par des membres d'associations locales, le Parc naturel régional du Haut-Jura, la Fédération de randonnée et la GTJ afin de dresser un inventaire, de poser un diagnostic et de faire des propositions de classification des sentiers de randonnée du territoire. Voici la classification retenue :

1) **Catégorie 1** : sentiers déclarés d'intérêt communautaire, gérés par la CCPB.
=> GR9®, Grande Traversée du Jura pédestre/cheval/VTT, Pertes de la Valserine, Voie du Tram, promenade de la roue et des marmites, Arlod-Lades.

2) **Catégorie 2** : la CCPB s'occupe de la promotion en terme touristique, l'entretien des sentiers est à la charge des communes.

=> Namphée, cirque des Avalanches, ponts de l'Enfer et du Dragon, pont Romain, vallée de la Valserine, Retord sud/l'alpage, circuit de la Michaille/sentier botanique, sentier des Charbonniers, sentier de St Pierre, tour des Belvédères, Au fil de l'alpage, terre de Ballon, crêt du Miroir.

3) **Catégorie 3** : tous les sentiers non répertoriés en catégorie 1 ou 2. Leur entretien et leur promotion sont à la charge des communes.



Développement économique



Actions 2016

Parc d'activité, Pépinière d'entreprises, Affaires foncières

La Communauté de Communes est propriétaire et gestionnaire du Parc d'Activité Économique des Étournelles à Châtillon-en-Michaille et de sa pépinière d'entreprises.

Parc d'Activité des Étournelles

Au 31 décembre 2016 :

- 11 parcelles sur 18 sont vendues
- 2 parcelles sur 18 sont réservées
- 5 parcelles sur 18 sont encore disponibles

Pépinière d'entreprises

Le taux de remplissage en fin d'année 2016 est à 100 %, avec comme entreprises présentes :

- ClimSanit Service : montage, entretien et installation de chauffage.
- Ate Industrie : plasturgie, transformation de matières plastiques, moulage...
- Fromages & Héritages : vente de produits régionaux alimentaires, notamment sur internet et les marchés...
- Eddy PERRIN : entreprise du bâtiment spécialisée dans la rénovation énergétique.
- Sarl LETIMEE : services funéraires et marbrerie.
- SAS SYNCRONE (CENYO-YCONE) Christophe PODEVIN : fabrication et commercialisation de vêtements pour le sport.
- Bureaux CCPB : aménagement du territoire et services techniques.

Bilan des acquisitions & cessions immobilières 2016

Acquisitions (pour la voie d'accès au P.A.E. de Vouvray) :

→ de la ville de Bellegarde-sur-Valserine, en date du 8 novembre 2016, d'une parcelle de terrain, sur le territoire de la commune de Châtillon-en-Michaille (01200), cadastrée 458 ZC 300 « En Ségiat » de 7a 83ca, moyennant le prix de 783 €.

→ de la SCI DARBLAY, en date du 21 juillet 2016, de deux parcelles de terrain, sur le territoire de la commune de Châtillon-en-Michaille (01200), cadastrées « En Ségiat », sous les n°S 458 zc 295 DE 51A 83CA et 343 de 5 a, moyennant le prix de 198 905 €.

Cession (terrain de la future clinique psychiatrique dans le P.A.E. de Vouvray) :

→ à la SCI de Châtillon, en date du 14 novembre 2016, de 3 parcelles de terrain, sur le territoire de la commune de Châtillon-en-Michaille, cadastrées 458 ZC 346 « En Ségiat » de 1ha72a 83ca, 349 « En Ségiat » de 1ha 72a 94 ca, 458 AD 466 « Les Gorges » de 84a 47ca, moyennant le prix de 1 869 044,89 € TVA sur marge comprise.

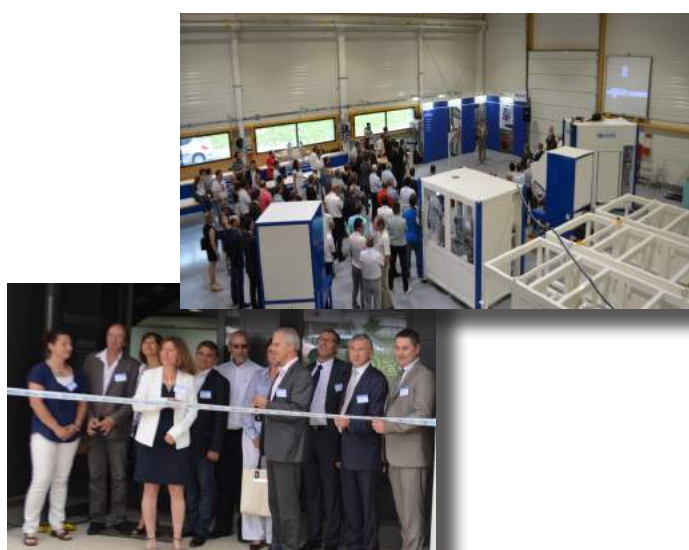
Développement économique

Fin des travaux des bâtiments relais SONIMAT et TECNAM

La Communauté de Communes a pris en charge la construction de 2 bâtiments relais dans le cadre de sa compétence « Développement de l'économie et de l'emploi ».

Le 30 juin 2016 a eu lieu l'inauguration du chantier **SONIMAT**. Installé dans des nouveaux locaux de près de 1 000 m², ce spécialiste en solutions de soudure pour les thermoplastiques, qui comptait deux salariés en arrivant dans l'Ain en 2011, dénombre aujourd'hui 17 employés.

TECNAM a inauguré son nouveau bâtiment de 600 m² installé aux abords de l'aérodrome Bellegarde-Vouvray en février 2016. Créée en 1998, TECNAM importe et distribue des avions légers, de l'aéronef ULM au bimoteur de 11 places, avec 4 employés à son actif.



Création d'un nouveau service MSAP

La MEEF a pu être labellisée par l'État de 2009 à 2011 « Relais Services Publics ». Aujourd'hui, dans la même perspective d'amélioration du service de proximité rendu aux usagers du territoire, la CCPB a souhaité à nouveau faire une demande de labellisation et de financement auprès de l'État, en tant que Maison de services au public (MSAP) sur les 2 sites d'accueil du public de la collectivité (MEEF et CLIC).

Les Maisons de services au public (MSAP) sont des guichets d'accueil polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics.

À cet effet, la structure aide à la constitution des dossiers et à leur transmission conjointe aux divers organismes publics et accompagne, si nécessaire, le public dans l'usage d'Internet ou de la vidéo communication. Inspirés par les demandes des usagers, les services rendus concernent principalement (mais pas exclusivement) le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

Maison de l'emploi de l'économie et de la Formation
MEEF

Maison de services au public

la cité des Métiers centre associé
du Grand Genève Pays Bellegardien

Du lundi au vendredi
9 Rue des Papetiers
01200 Bellegarde sur Valserine
Téi: 04 50 56 87 49 @ : meef@ccpb01.fr

Guichet d'accueil polyvalent pour les usagers dans leurs relations avec les organisations et les organismes publics

- Démarches administratives
- Social et santé
- Emploi
- Famille
- Retraite
- Logement et énergie
- Accès au droit
- Transport/Mobilité

Espace conseil et orientation sur les aspects liés à la vie professionnelle:

- ⇒ Orientation
- ⇒ Formation
- ⇒ Emploi
- ⇒ Évolution professionnelle
- ⇒ Création d'entreprise

- Entretiens individuels anonymes et sans rendez-vous
- Un espace documentaire
- Ordinateurs imprimantes et scanners
- Des ateliers et événements sur tous les champs de la vie professionnelle



Développement économique

Travaux à la Maison de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation

Des aménagements importants ont été réalisés durant l'été 2016 dans le but d'améliorer l'accueil du public.

AVANT



APRÈS



REGENERO

Aux côtés de l'ensemble des collectivités du Genevois français, la CCPB s'est engagée dans la rénovation énergétique en proposant REGENERO, une plateforme territoriale de la rénovation énergétique du logement privé. L'appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2014 par l'ADEME et la Région Auvergne Rhône-Alpes ; la CCPB a été auditionnée le 26 août 2015 suite à sa candidature. Le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 2016, de nouvelles auditions se sont déroulées afin d'apporter des précisions sur le fonctionnement de la partie mutualisée avec la Communauté de communes du Genevois et Annemasse Agglomération.

Les objectifs de la Communauté de communes du Pays Bellegardien au sein de ce projet sont les suivants :

- Améliorer les performances énergétiques du patrimoine bâti existant.
- Permettre un accompagnement individualisé tout au long de la démarche, en apportant une attention particulière aux ménages en situation de précarité énergétique et/ou à revenus modestes.
- Soutenir les éco-activités et l'emploi local (éco-construction, réhabilitation énergétique).

Pour ce faire, la CCPB a sollicité les aides financières de l'ADEME et de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour mettre en place un dispositif global reposant sur une action forte de communication auprès du public, un guichet unique composé d'une plateforme informatique et d'un accompagnement administratif et technique pour l'ensemble des publics cibles.

Infrastructures et équipements : Valséo



Le centre aquatique intercommunal, géré par la société Vert Marine depuis le 8 novembre 2012 par délégation de service public, propose une large palette d'animations et d'activités pour tous les goûts. Voici les nouveautés complétant son offre en 2016 :

Les usagers ont pu découvrir les nouveaux cours de fitness (pilates, HIIT, fit boxing, cours individuels de « personal training ») et l'aquajogging. Entre chasse aux trésors, journées Halloween et Noël, soirée Zen, Tea Time, et bien d'autres, tous les usagers ont pu y trouver leur compte.



ANIMATIONS

- Chasse aux trésors
- Halloween
- Soirée Zen
- Opération Téléthon 2016

Valséo en chiffres

LA FRÉQUENTATION

| | NOMBRE DE PASSAGES | COMPARATIF 2015/2016 |
|----------------------|--------------------|----------------------|
| Public piscine | 47 626 | - 2,20% |
| Scolaires | 22 246 | + 5,20% |
| Activités | 32 841 | + 11,40% |
| Forme | 17 730 | + 4,50% |
| Associations / Clubs | 10 108 | - 15,70% |
| TOTAL | 130 551 | + 1,80% |

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

| | CA 2015 | CA 2016 | COMPARATIF 2015/2016 |
|--------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Public piscine | 230 678,65 € | 235 011,14 € | + 2,00% |
| Scolaires | 63 606,20 € | 68 838,00 € | + 8,00% |
| Activités | 324 888,75 € | 347 820,95 € | + 7,00% |
| Forme | 180 187,26 € | 192 328,34 € | + 6,00% |
| Associations Clubs | 56 956,00 € | 61 401,54 € | + 7,00% |
| Divers | 11 062,65 € | 10 463,89 € | - 6,00% |
| TOTAL | 867 379,51 € | 916 353,86 € | + 5,00% |

| LES PASS | NOMBRE DE PASS | COMPARATIF 2015/2016 |
|----------------|----------------|----------------------|
| Public piscine | 170 | + 10,40% |
| Forme | 350 | + 11,10% |
| Activités | 474 | + 9,20% |
| TOTAL | 994 | + 10,20% |

Relations transfrontalières

Projet de territoire Grand Genève 2016-2030

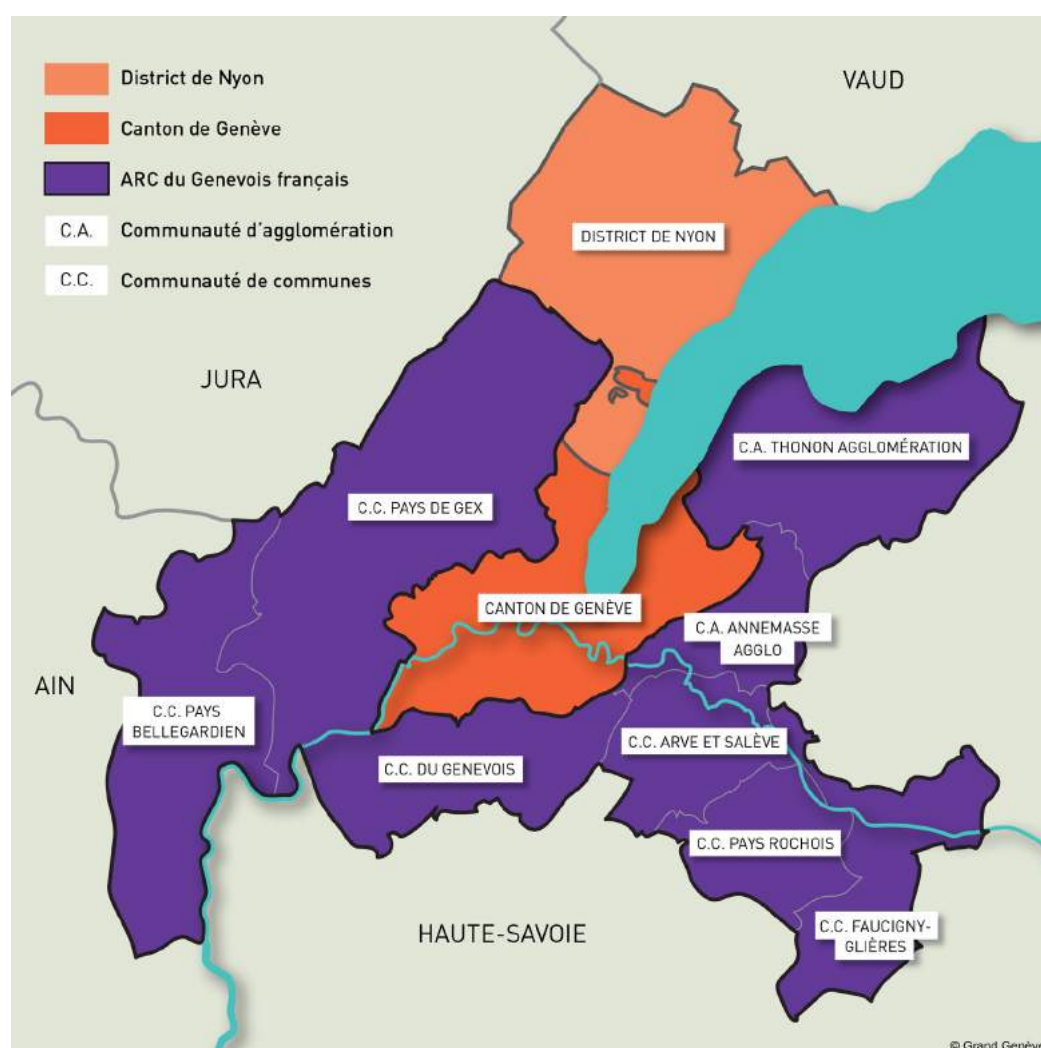


« Le Grand Genève, à vivre et à construire »

Le Grand Genève est une agglomération dynamique qui compte près d'un million d'habitants. Son caractère transfrontalier renforce les défis, les risques, mais aussi les opportunités auxquels sont confrontées toutes les métropoles : cohésion sociale, explosion de la mobilité et congestion, santé et pollution, qualité des paysages...

Afin de répondre à ces enjeux, le Grand Genève s'est engagé dans l'élaboration de son Projet de Territoire 2016-2030. Il s'inscrit dans la continuité des Projets d'agglomération franco-valdo-genevois n°1 et 2. Le Projet de territoire du Grand Genève est ainsi fondé sur les trois stratégies **urbanisation, mobilité et environnement** constitutives du Projet d'agglomération de 3^{ème} génération (PA3). C'est un projet, signé le 8 décembre 2016, qui vise à la fois à définir une vision durable du territoire à long terme et à guider la multitude des projets qui permettent de structurer - presque au quotidien - l'extension du fait urbain sur un large périmètre transfrontalier.

Dans cette démarche, l'ARC représente ses membres au sein du Groupement Local de Coopération Transfrontalière au Grand Genève.



Communication



Le partenariat associatif

La CCPB poursuit ses actions de communication, de promotion et de partenariat avec le milieu associatif. Elle soutient les actions des acteurs locaux lors de manifestations traditionnelles et événementielles, sportives ou culturelles, organisées par leurs soins pour l'animation du territoire en Pays Bellegardien. À cet effet, il a été décidé d'allouer :

- 1 900 € pour les organisations et associations caritatives
- 3 695 € pour les établissements de santé pour personnes âgées
- 42 015 € pour les associations sportives et culturelles
- 17 206 € pour les associations socio-économiques, de loisirs et diverses

Les moyens de communication de la CCPB

Vous pouvez retrouver l'actualité de la CCPB et ses informations pratiques sur le site internet :

www.ccpb01.fr

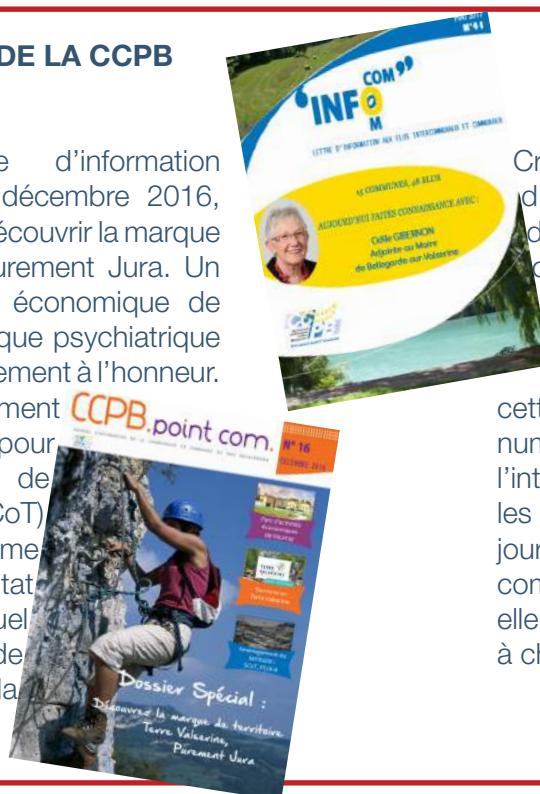
La MEEF s'est créée une page Facebook où il est possible de retrouver toutes les activités et informations utiles :



MEEF - Maison de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation

LE BULLETIN ANNUEL DE LA CCPB

Le N°16 du magazine d'information intercommunal est paru en décembre 2016, avec un dossier spécial pour découvrir la marque touristique Terre Valserine, Purement Jura. Un zoom sur le Parc d'activité économique de Vouvray, avec la nouvelle clinique psychiatrique et le Village des Alpes, est également à l'honneur. Le décryptage de l'aménagement du territoire est présent pour comprendre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat (PLUi-H). Le bulletin annuel retrace les points majeurs de l'année 2016 à destination de la population.



L'INFO COM COM

Créée en mars 2015, cette lettre d'information bimensuelle à destination des agents et des élus communaux et communautaires de la CCPB continue à paraître pour répondre à la communication interne, importante pour la cohésion des conseillers. Nommée Info Com Com, cette lettre rapide et claire présente à chaque numéro le mot du président de la CCPB, l'interview d'un élu, les actions qui ont eu lieu les semaines précédentes et les articles de journaux sur la CCPB et les communes qui la composent. Présentée au format numérique, elle offre les renseignements indispensables à chaque élu et agents.

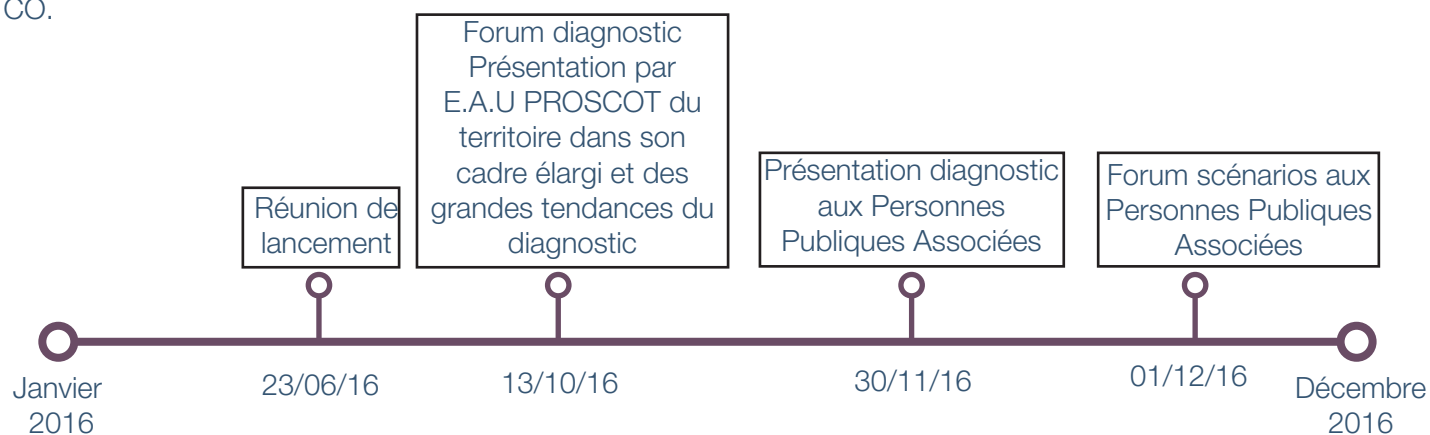
Aménagement du territoire



Par délibérations en date du 17 décembre 2015, la révision du SCoT et l'élaboration d'un PLUiH ont été prescrites.

Au cours de l'année 2016, plusieurs réunions de travail et de présentation se sont tenues, durant lesquelles les élus du Pays Bellegardien et les personnes publiques associées aux démarches ont pu échanger et ainsi enrichir les réflexions et perspectives de développement envisagées.

Le marché de prestations intellectuelles relatif à la révision du SCoT et à l'élaboration du PLUiH a été attribué au groupement solidaire composé des bureaux d'études Economie Aménagement et Urbanisme (E.A.U) et PRO and CO.



L'année 2016 a ainsi permis de dégager les enjeux du territoire par la réalisation du diagnostic territorial. Illustrées par différents scénarios, les premières pistes de réflexions ont été dégagées.

LES GRANDS MESSAGES DU DIAGNOSTIC SCoT / PLUiH :

- Le Pays Bellegardien, un territoire attractif pour les jeunes et les familles.
- Des nouveaux besoins en logements.
- Une économie malmenée par la crise mais en capacité de rebondir.
- Une authenticité confrontée à de nouveaux modes constructifs et un défi d'image de la ville centre.
- Des ressources pour s'assurer d'un développement durable.



CLIC, seniors et santé



Les chiffres clés du service

- Au total, 500 entretiens ont eu lieu durant l'année 2016, soit 25% de plus par rapport à 2015.
- 862 personnes âgées ont été reçues par le CLIC.
- Près de 350 situations d'usagers ont été évoquées en équipe pluridisciplinaire et 80 situations de la Cellule de Prévention de Détresse ont été suivies.
- 113 cartes MÉMO ont été distribuées en 2016 par le CLIC.

Assemblée plénière

L'assemblée plénière du 30 juin, réunion annuelle, a permis de présenter l'activité du CLIC pour l'année 2015, les perspectives validées pour 2016 et le bilan financier. Un point sur les nouveaux dispositifs en cours a été fait : MNEMOSIS, MAIA, Charte MSA et CLS de Bellegarde, ainsi qu'une présentation du nouveau Plan Seniors 2016/2021 du Conseil Départemental de l'Ain.



Semaine bleue - 4 octobre 2016

Le 3^{ème} après-midi mis en place par la Communauté de communes du Pays Bellegardien dans le cadre de la semaine bleue a eu lieu le 4 octobre 2016. Un partenariat avec les centres d'actions sociales (CCAS) des communes de la CCPB et le CCAS de Lancrans, qui avait en charge l'accueil des seniors, a aidé à la réalisation de cet après-midi.

Ce fut l'occasion pour les seniors membres de clubs des aînés, des CCAS, de maisons de retraite et de la MARPA, de partager un moment convivial autour d'échanges, de jeux de société et d'un goûter. Plus de 150 personnes ont répondu à l'appel et cette semaine placée sous le thème « Orange et chocolat » a bien fonctionné. À retrouver en 2017 pour une nouvelle saison !



CLIC, seniors et santé

Nouveautés 2016 au sein du CLIC

Démarrage de l'antenne MAIA sur le territoire

Il s'agit d'une méthode de travail qui associe l'ensemble des acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et leurs aidants, pour la co-construction d'outils, de moyens d'actions et l'acquisition d'un langage commun. Trois outils sont développés : le guichet intégré, la concertation et la gestion de cas, en proposant un accompagnement intensif aux personnes en situation complexe.

Le CLIC s'est investi pour la mise en place de l'Accueil de Jour Itinérant MNEMOSIS sur le Pays Bellegardien, à Châtillon-en-Michaille, avec 16 prises en charge de malades en 2016.

Le CLIC coanime le plan d'actions de la Charte Territoriale des Aînés porté par la MSA Ain-Rhône. Il accueille des permanences ADAPA, MAIA, CARSAT, CICAS et SOLIHA au sein du pôle, au 5 rue des Papetiers à Bellegarde-sur-Valserine.



Centre Local d'Information et de
Coordination du Pays Bellegardien



Signature de l'antenne MAIA au sein du CLIC le 05 février 2016

52 réunions extérieures et partenariales

Différentes animations

Le CLIC a organisé de nombreuses actions à destination des usagers, avec le plus souvent des partenaires extérieurs.

Plusieurs informations collectives et actions de prévention ont eu lieu, comme les « Ateliers informatiques intergénérationnels », la conférence « Prévention des chutes », la pièce de théâtre *Les fugueuses* qui s'est déroulée à Champfromier ou encore des ateliers « Mémoires ».

Le soutien aux aidants est une action qui propose des informations aux aidants de malades d'Alzheimer.

L'ensemble de ces actions, qui regroupe de nombreuses animations, a bénéficié à un total de 462 participants pour l'année 2016.



Atelier prévention des chutes à Champfromier en janvier 2016



Débat « Vieillir à domicile »
19 mai 2016

Services à la population



Actions 2016 EIJAA, Arche de Noé, OPAH-RU

L'Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain (EIJAA) accompagne les personnes en rupture avec le monde du travail afin qu'elles reprennent goût à la vie sociale par l'acquisition d'une expérience de travaux en lien avec la nature. L'équipe EIJAA intervient sur les sentiers touristiques pour leur entretien régulier mais également pour d'autres travaux à la demande des communes de la CCPB.

Activité 2016 : 184 jours



L'Arche de Noé

La CCPB, dans le cadre de sa compétence facultative « Services à la population », assure un service de fourrière animale pour le compte de ses 15 communes membres. Des communes non membres, extérieures à son territoire, peuvent bénéficier de ce service par la mise en place d'une convention.

Pour exercer cette mission et assurer l'exploitation du service, la CCPB a contracté avec l'association l'Arche de Noé, qui gère le refuge situé à Arlod, sur la commune de Bellegarde-sur-Valsérine.

Les animaux trouvés sur la voie publique sont gardés dans ce lieu d'accueil provisoire en attendant d'être récupérés par leurs maîtres.

BILAN ANNÉE 2016

36 chiens trouvés : 28 chiens rendus

61 chats trouvés : 4 chats rendus

L'OPAH-RU

- Actions menées :
 - o Permanences hebdomadaires d'un technicien de SOLIHA les lundis de 14h00 à 16h00 dans les locaux du CLIC.
 - o Fin de l'opération en novembre 2016 mais prolongement de l'animation pendant encore un an pour traiter les dossiers restants et informer sur les autres aides existantes.
- Nombre de dossiers traités du début de l'opération à fin 2016 :
 - o Plus de 230 propriétaires ont pris contact pour des projets d'amélioration de leur logement.
 - o Seulement 135 propriétaires présentaient l'ensemble des conditions de recevabilité de leur projet.
 - o Au total, 83 dossiers de propriétaires occupants (48 dossiers d'amélioration et 35 dossiers d'adaptation) et 26 dossiers de propriétaires bailleurs (concernant 46 logements) ont été financés, soit 1 934 846 € de subventions représentant 4 351 621 € de travaux réalisés.

Nouvelles compétences



Validation du schéma de mutualisation des services

Suite à la loi NOTRe du 7 août 2015, qui a fixé un calendrier d'adoption du schéma de mutualisation et ses modalités d'actualisation, la CCPB a mis en place son propre schéma 2016-2020.

L'objectif est de mettre en oeuvre les politiques publiques sur le territoire communautaire de la façon la plus efficace, en termes de qualité de service rendu aux usagers et au meilleur coût. Il s'agit de permettre la démarche de mutualisation au travers de 3 axes :

1) La création de services communs sur les fonctions « ressources » entre la ville de Bellegarde-sur-Valserine et la CCPB.

La création des services communs a pour objectif de mettre en commun des moyens humains facilitant la continuité du service et la rationalisation des procédures internes et d'organisation. Les services mutualisés sont les services *Finances et comptabilité*, *Ressources Humaines et prévention des risques*, *Affaires juridiques et marchés publics* et *Informatique*.

2) Le développement de mutualisation auprès des 15 communes.

3) L'anticipation du transfert des compétences *Eau et Assainissement*.

Installation du service ADS dans les locaux rue Clément Ader

Le service ADS (Application du Droit des Sols) a quitté ses locaux en mairie de Bellegarde pour s'installer au 1 rue Clément Ader, toujours sur la commune de Bellegarde-sur-Valserine. Cette adresse est provisoire puisqu'il est prévu qu'à moyen terme le service ADS rejoigne les locaux du siège de la CCPB.



Agriculture



Lancement des travaux du marâchage et appel à candidature pour le choix du marâcher

Le projet d'installation d'un marâcher sur le territoire, lancé en 2012, avait pour objectif d'approvisionner en légumes frais sous label « Agriculture Biologique » prioritairement les cantines scolaires du Pays Bellegardien, en mettant à disposition d'un marâcher les moyens élémentaires à son exploitation : bâtiment et terrain.

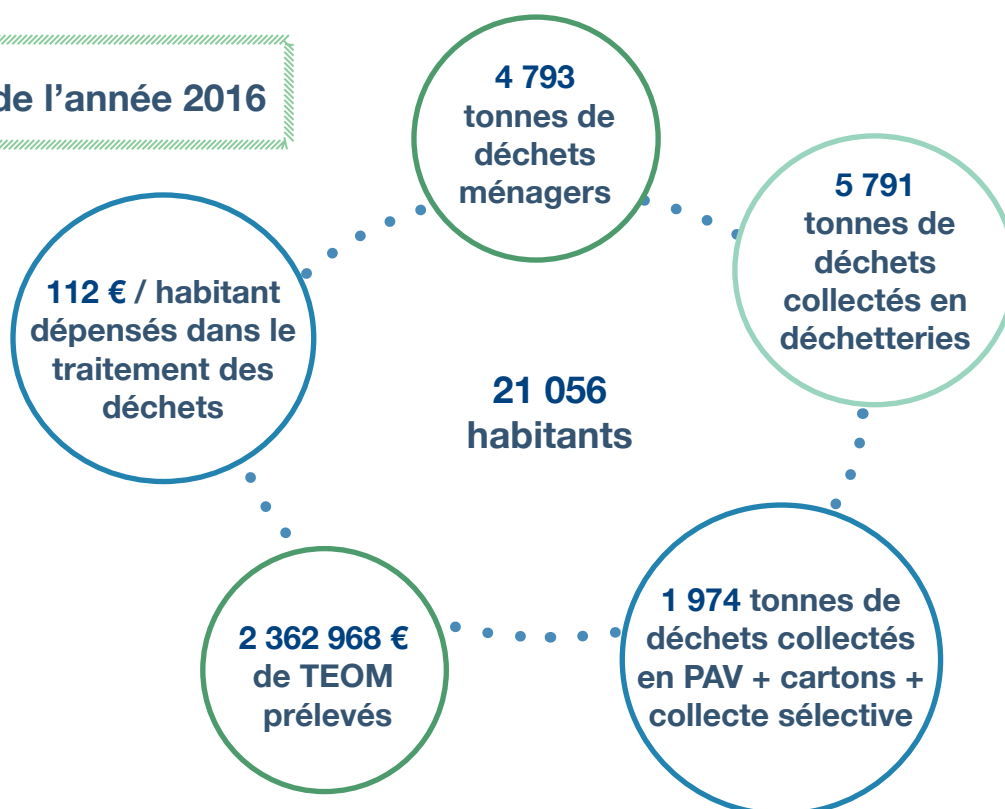
Le bâtiment, en charpente et ossature bois, d'une surface d'environ 240 m², est composé d'une remise matériel, de zones de stockage / préparation / conditionnement des légumes et d'un espace bureau. L'essentiel des travaux a été réalisé en 2016.

La CCPB a lancé en 2016 un appel à candidature pour recruter son marâcher : celui-ci sera choisi en 2017.

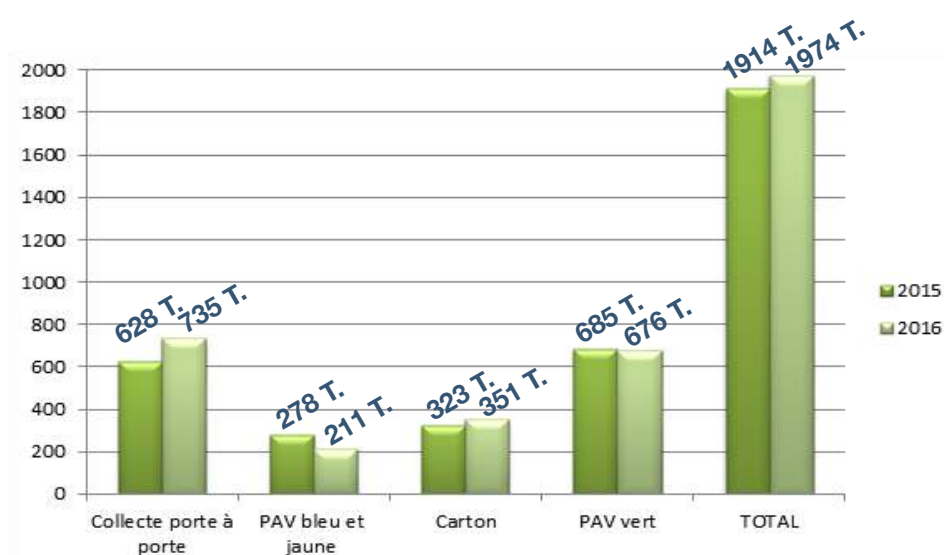




Les chiffres de l'année 2016



Évolution du tonnage des déchets triés



Collecte des déchets ménagers

Déchets ménagers

Déchets ménagers

Déchets ménagers

En 2016 le tri c'est :

- + 3,1 % de tri supplémentaire par rapport à 2015.
- La mise en place depuis novembre 2016 de la collecte sélective dans les communes sud de la CCPB : Villes, Billiat, Injoux-Génissiat, Surjoux, L'hôpital et Chanay.

Récompense DEEE pour la déchetterie de Châtillon-en-Michaille

Éco-système, organisme à but non lucratif agréé pour la collecte et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), assure la mise en place sur tout le territoire français d'un dispositif national pour collecter, dépolluer et recycler les DEEE en fin de vie.

À l'occasion des 10 ans de la filière opérationnelle de collecte et de recyclage de ces DEEE, Éco-Systèmes a décidé de mettre à l'honneur quelques-uns des acteurs qui, au quotidien, font de la filière française des DEEE un exemple en Europe. Ainsi, sur notre territoire, la région Auvergne Rhône-Alpes a désigné la déchetterie de Châtillon-en-Michaille comme celle étant la plus performante dans sa façon de gérer la réception et le rangement des DEEE.

Une soirée célébrant le 10^{ème} anniversaire de cette filière de tri a été organisée en décembre à Paris : 2 agents du service « Déchets Ménagers », Messieurs François CLÉMENT et Djamel LANANI, s'y sont rendus pour représenter la Communauté de Communes du Pays Bellegardien et recevoir la récompense attribuée pour la bonne tenue des DEEE.



Finances



La Communauté de Communes fait évoluer les taux d'imposition de 3% :

| ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION | | | | | |
|---------------------------------|-------------------|---------------|------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Année | Taxe d'habitation | Taxe foncière | Taxe foncière non bâti | Cotisation foncière non bâti | Taux professionnel zone |
| 2013 | 2,48 | 2,12 | 4,77 | 2,97 | 21,44 |
| 2014 | 2,55 | 2,18 | 4,91 | 3,06 | 21,5 |
| 2015 | 2,63 | 2,25 | 5,06 | 3,15 | 21,5 |
| 2016 | 2,71 | 2,32 | 5,21 | 3,15 | 21,54 |

EMPLOI DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE FRANCO GENEVOISE 2016

| THEMATIQUE | OPERATION | LIBELLE | FONCT | INVEST | 2016 |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------|--------------------|-------------|
| | | | Propositions | Propositions | |
| POLITIQUE ECONOMIQUE | Actions de développement économique confiées à l'ADE et INNOVALES (PTCE) | | 90 000 € | | 107 000 € |
| | | | 17 000 € | | 438 211 € |
| | VRD Vouvray | | | 438 211 € | 438 211 € |
| ENVIRONNEMENT | Collecte sélective | | | 45 000 € | 45 000 € |
| AMENAGEMENTS DU TERRITOIRE | ARC SM | | 75 000 € | | 75 000 € |
| | PLUI - SCOT | | | 25 000 € | 25 000 € |
| SOCIAL | Accueil thérapeutique de jour | réseau Mnémosis | 33 000 € | | 33 000 € |
| GRAND EQUIPEMENT INTERCOM | Centre Aquatique | Échéance emprunt + Investissement | 275 000 € | 125 000 € | 400 000 € |
| POLITIQUE TOURISTIQUE | Dinoplagne | Valorisation du site | | 520 920 pour 3 ans | 173 640 € |
| POLITIQUE TOURISTIQUE | Schéma développement touristique | | | 200 000 € | 200 000 € |
| TOTAL GENERAL | | | 490 000 € | 1 006 851 € | 1 496 851 € |
| TOTAL CFFG 46ème versement | | | | | |
| REVERSEMENT | | Budget Général | 100 000 € | | 100 000 € |

Finances

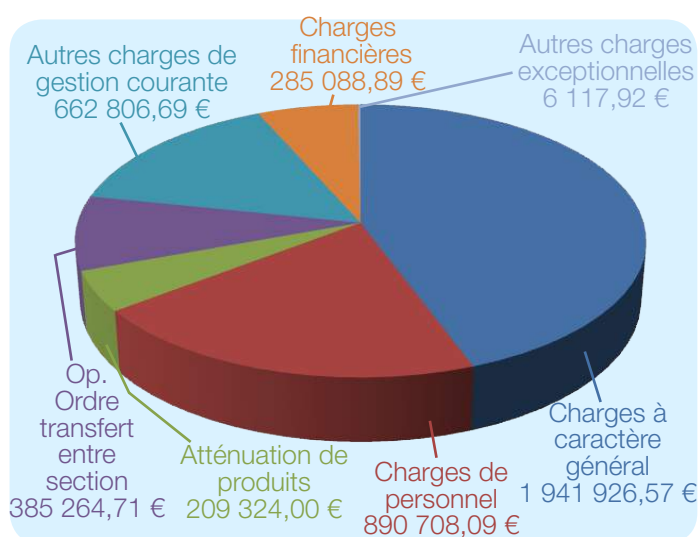
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|
| Population DGF | 22 163 | 22 100 | 22 084 | 22 210 |
| Dotation spontanée | 238 387 € | 236 599 € | 240 605 € | 239 539 € |
| Contribution au redressement des finances publiques | 0 € | - 31 927 € | - 125 248 € | - 225 239 € |
| Dotation d'Intercommunalité | 238 387 € | 204 672 € | 115 357 € | 14 300 € |

BUDGET SERVICE GÉNÉRAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2016

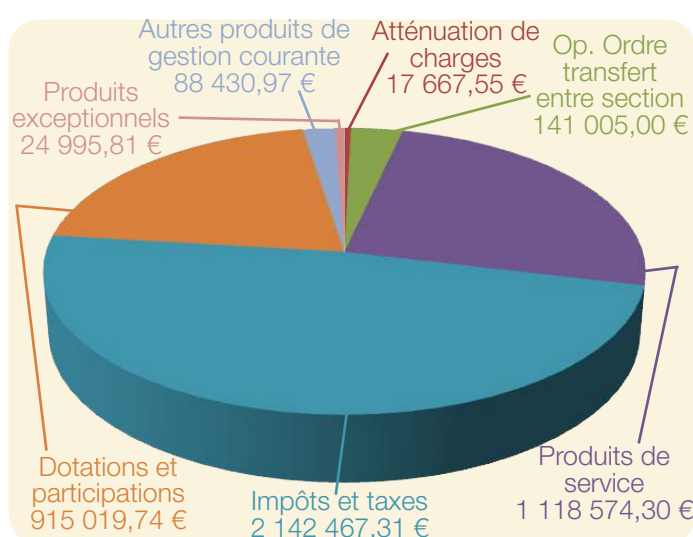
Dépenses de fonctionnement CA 2016

4 381 236,87 €



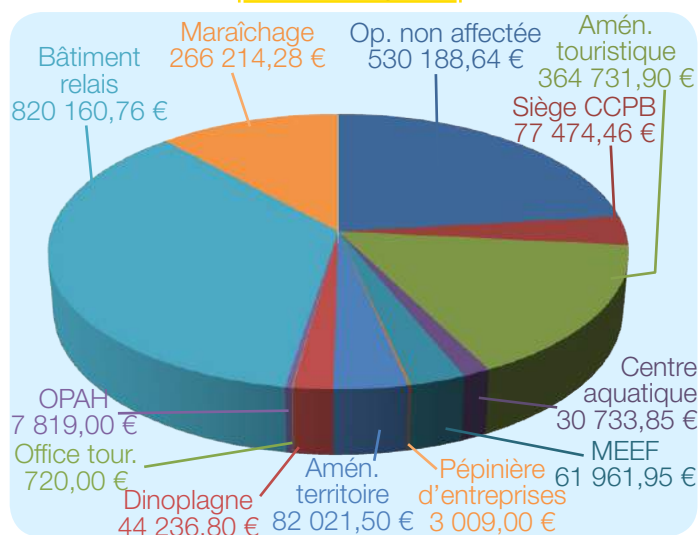
Recettes de fonctionnement CA 2016

4 448 160,68 €



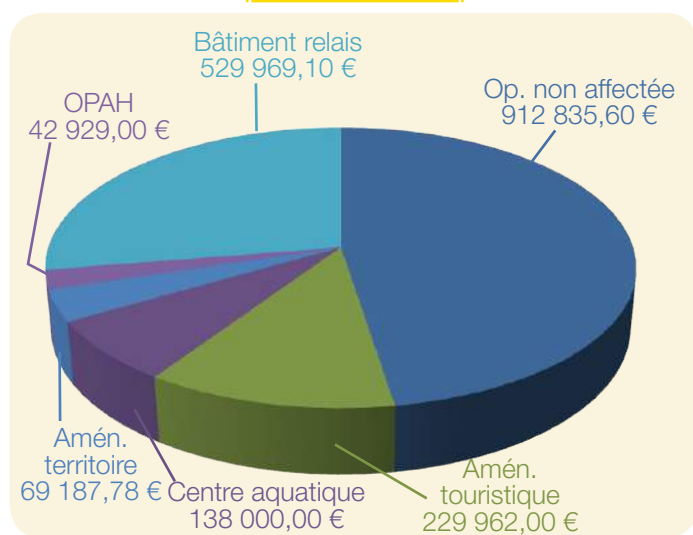
Dépenses d'investissement CA 2016

2 289 272,14 €



Recettes d'investissement CA 2016

1 922 883,48 €

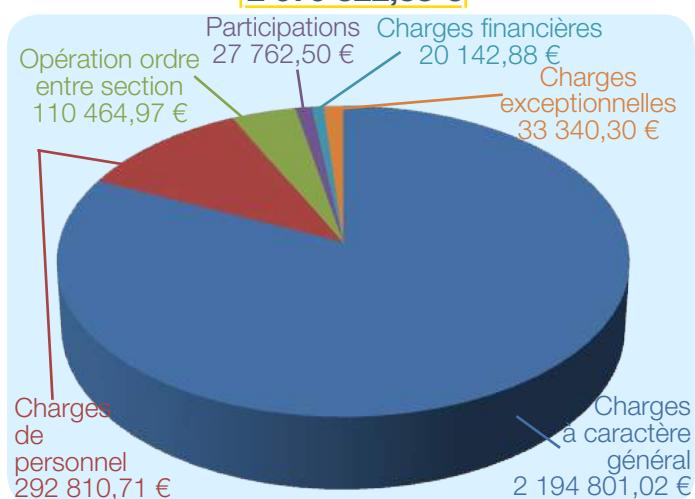


Finances

**BUDGET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS :
COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

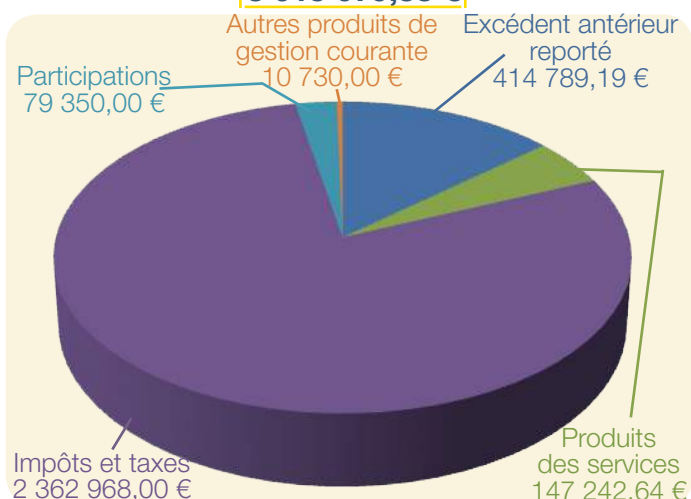
Dépenses de fonctionnement CA 2016

2 679 322,38 €



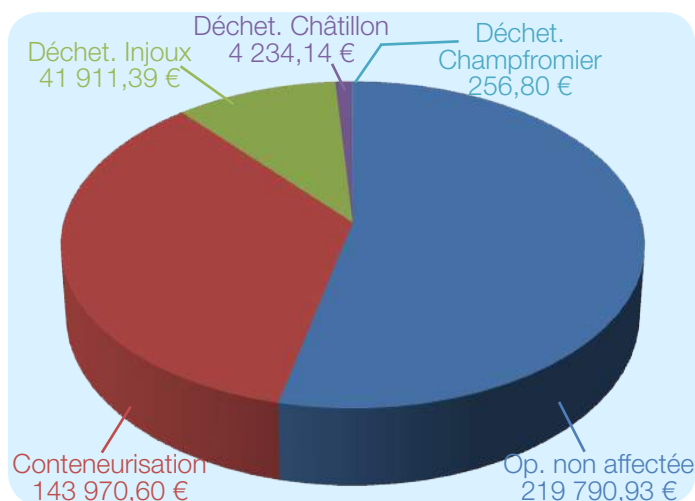
Recettes de fonctionnement CA 2016

3 015 079,83 €



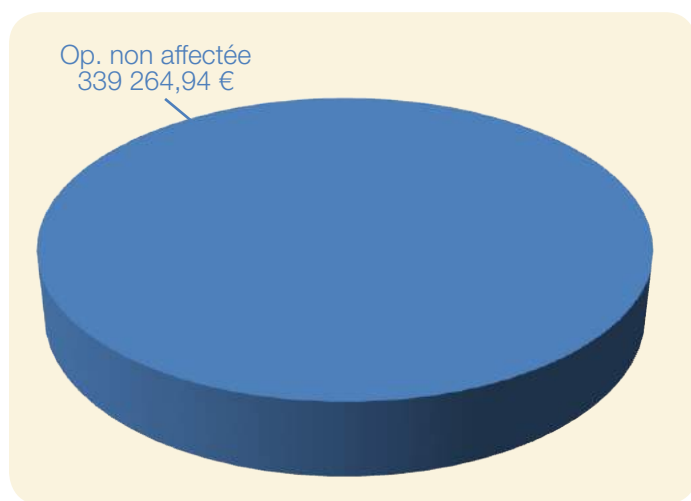
Dépenses d'investissement CA 2016

410 163,86 €



Recettes d'investissement CA 2016

339 264,94 €



Glossaire

ADAPA : Association départementale d'aide aux personnes de l'Ain
ARC-SM : Assemblée régionale de coopération du Genevois - Syndicat mixte
ADE : Agence de développement économique du Pays de Gex / Pays Bellegardien
ADS : Application du droit des sols
CA : Compte administratif
CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCAS : Centre communal d'actions sociales
CCPB : Communauté de communes du Pays Bellegardien
CFG : Compensation financière franco genevoise
CICAS : Centre d'information conseil et accueil de salariés
CLIC : Centre local d'information et de coordination gérontologique du Pays Bellegardien
CLS : Contrat local de santé
DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques
DGF : Dotation globale de fonctionnement
EIJAA : Entreprise d'insertion des jeunes et adultes de l'Ain
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
GTJ : Grande traversée du Jura
MAIA : Méthode d'actions pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.
MARPA : Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie
MEEF : Maison de l'emploi, de l'économie et de la formation du Pays Bellegardien
MSAP : Maison de services au public
OPAH-RU : Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain
PAE : Parc d'activité économique
PAV : Point d'apport volontaire
PLUiH : Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
SOLIHA : Fédération Solidaires pour l'habitat
TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN
195 rue Santos Dumont - BP 609 - 01206 Châtillon-en-Michaille
Tél : 04 50 48 19 78 - Fax : 04 50 48 09 22
info@ccpb01.fr - www.ccpb01.fr